
	<p>Fiche pratique</p> <p>Commission</p> <p>HandiTennis</p>	
<p>LE PARATENNIS</p>		
<p>Les personnes concernées</p>	<p>En individuel ou en double, le tennis est ouvert à la plupart des personnes atteintes d'une déficience physique, nécessitant une pratique obligatoire en fauteuil roulant, mais aussi aux personnes sourdes et malentendantes.</p> <p>HANDICAP PHYSIQUE Le tennis se pratique en loisir ou en compétition.</p> <p>Il est organisé pour les personnes atteintes d'un handicap physique entraînant une perte fonctionnelle empêchant la pratique debout.</p> <p>Deux catégories existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La catégorie "Quad" qui regroupe les joueurs et joueuses ayant une atteinte fonctionnelle aux membres inférieurs et supérieurs. • Une catégorie qui rassemble tous les autres joueurs quelques soit leur handicap <p>HANDICAP AUDITIF La pratique du tennis est ouverte à toute personne déficiente auditive. La pratique loisir peut se concevoir via une licence FFH dans les clubs affiliés à la FFH, via une licence FFT dans les clubs affiliés FFT.</p>	
<p>Fédération délégataire</p>	<p>Fédération Française de Tennis (FFT)</p> <p>Contacts au Comité : Bernard Cassaigne, François Champonnois Florence Georget, Laetitia Lechat, Christine Poutchnine, Steve Rousseau.</p>	
<p>Encadrement</p>	<p>Brevet d'État d'Éducateur Sportif (BEES) 1er et 2ème degré option Tennis / Diplôme d'État Supérieur (DES) Option tennis et Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sportif (DEJEPS) et Diplôme d'État Supérieur Jeunesse Éducation Populaire et Sportif (DESJEPS)</p> <p>+ Certification de Qualification Handisport (CQH) + Assistant Moniteur de Tennis</p> <p>cf. fiche « formation »</p>	
<p>Adaptation environnementale</p>	<p>Le club d'accueil doit faciliter la venue du pratiquant en assurant son accessibilité matérielle ainsi que l'accessibilité du bâtiment. Par exemple : fléchage constitué de pictogrammes...</p>	

<p>Règlement</p>	<p>HANDICAP PHYSIQUE Les règles sont similaires au tennis valide avec quelques aménagements liés à la pratique en fauteuil.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation principale : le joueur dispose de 2 rebonds pour renvoyer la balle, le second rebond peut se situer à l'extérieur du terrain. • Une faute est commise si le joueur renvoie la balle dans le filet, en dehors du terrain, après le 3e rebond ou s'il touche la balle avec une partie de son corps (le fauteuil faisant partie intégrante du joueur). Le point est alors attribué au joueur adverse. <p>HANDICAP AUDITIF Les personnes sourdes ou malentendantes jouent selon les mêmes règles que les joueurs valides mais avec l'obligation de jouer sans les prothèses auditives par souci d'équité... L'arbitrage est visuel, avec des signes codifiés pour annoncer les balles (let, faute, bonne, 2 balles ou second service).</p>
<p>Classification</p>	<p>Trois catégories en compétition : pour les besoins de classifications, le médecin de la commission tennis peut vous aider dans votre démarche et à remplir le dossier de demande de classification pour l'ITF.</p> <p>HANDICAPS PHYSIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes en fauteuil quads : personnes avec une atteinte fonctionnelle des membres supérieurs et inférieurs. • Personnes en fauteuil : autres types de handicap. <p>HANDICAP AUDITIF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sourds et malentendants : en compétition, un certificat médical est exigé pour attester du niveau de surdité du sportif (perte d'au moins 55 dB à la meilleure oreille sur 3 fréquences déterminées). •
<p>Matériel</p>	<p>HANDICAPS PHYSIQUES</p> <p>Fauteuil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le principal investissement est l'acquisition d'un fauteuil spécifique (ayant une roue anti bascule à l'arrière) tennis ou multisports (ayant une roue anti bascule à l'arrière). • En loisir, tous les types de fauteuils conviennent mais un système anti-basculé est recommandé. • Pour le débutant, un fauteuil ajustable au gabarit de la personne est préconisé : rigide, léger, très maniable, qui permet les démarrages, les pivots, et une parfaite stabilité. • Le coût d'un fauteuil de débutant est de 1 300 € et peut varier jusqu'à 3 500 € pour les joueurs confirmés. • Selon le handicap, le maintien au fauteuil est obligatoire et varie selon le handicap pour limiter les déséquilibres lors des frappes de la balle. Ces accessoires peuvent être achetés avec le fauteuil.

Autres équipements

Il existe également de petits équipements qui permettent d'optimiser la pratique tels que les sangles, cales genoux, ceintures de maintien.

Le joueur présentant des problèmes de préhension, peut utiliser une orthèse pour fixer la raquette à sa main.

HANDICAP AUDITIF

Il n'y a pas d'adaptation ou de matériel spécifique.